

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : **COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) (1)**

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21570106100016

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE BOUZONVILLE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	
A1.01 - Opérations non ventilables	
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	
A1.908 - Fonction 8 - Transports	
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	
A2.01 - Opérations non ventilables	
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	
A2.938 - Fonction 8 - Transports	

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	40
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	42
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	43
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	
B7.8 - Autres engagements donnés	
B7.9 - Autres engagements reçus	
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	
B9 - Etat du personnel	
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	44
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	
B13 - Opérations liées aux cessions	
B14 - Etat des travaux en régie	
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	
C2.1 - Situation des AP	
C2.2 - Situation des AE	
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	
D4 - Gestion des fonds européens	
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	
D6 - Actions de formation des élus	
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	
D9 - Identification des flux croisés	
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	
D11 - Décisions en matière de taux	
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	47
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	48

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - CA - 2023

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		
		I
		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	4001

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	2125466

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	950.96
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1139.56
3	Dépenses d'équipement brut / population	330.1
4	Encours de dette / population (2) (3)	766.73
5	DGF / population	150.45
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	43.37 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	90.7213 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	28.97 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	67.2836 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	16.55 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
I	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0%
- Investissement : 0%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaires ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	6 660 955,58	6 983 417,14	-640 342,33	A1 -317 880,77
Investissement	1 872 036,82	2 204 250,99	-1 094 892,88	A2 -762 678,71
Dont 1068		214 210,93		
Fonctionnement	4 788 918,76	4 779 166,15	454 550,55	A3 444 797,94

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
I + II	202 944,00	III + IV	570 268,00	B1 367 324,00
I	202 944,00	III	570 268,00	B2 367 324,00
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	49 443,23
Investissement	A2 + B2	-395 354,71
Fonctionnement	A3 + B3	444 797,94

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 202 944,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	13 692,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	189 252,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 570 268,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	484 368,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	85 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET			A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES
	A	G	
	Section de fonctionnement	4 788 918,76	4 779 166,15
	Section d'investissement	1 872 036,82	2 204 250,99

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	I	
	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	1 094 892,88	(si excédent)

+

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	7 755 848,46	= G + H + I + J	7 437 967,69
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

=

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	K	
	Section de fonctionnement	0,00	
	Section d'investissement	202 944,00	570 268,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	= K + L

=

570 268,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	4 788 918,76	= G + I + K	5 233 716,70
	Section d'investissement	= B + D + F	3 169 873,70	= H + J + L	2 774 518,99
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	7 958 792,46	= G + H + I + J + K + L	8 008 235,69

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		260 670,34
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	54 097,90	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	1 266 624,93	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 320 722,83	760 670,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	245 254,86
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	331 508,54	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		331 508,54	245 254,86
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 652 231,37	II 1 005 925,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	219 805,45	984 114,86
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 219 805,45	IV 984 114,86

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 872 036,82	II + IV	1 990 040,06
--------------	----------------	---------------------	----------------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	1 094 892,88	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	214 210,93

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	2 966 929,70	II + IV + VI + VII	2 204 250,99
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)				-762 678,71

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 516 166,42	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	214 029,25
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 650 091,42	73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 365 003,70
		731 Fiscalité locale	1 430 889,68
		74 Dotations et participations (1)	993 108,78
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	561 880,30	75 Autres produits de gestion courante (1)	203 055,03
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	18 769,90
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	3 728 138,14	Total recettes de gestion des services	4 224 856,34
66 Charges financières	67 243,44	76 Produits financiers	3,00
67 Charges spécifiques (1)	9 422,32	77 Produits spécifiques (1)	334 501,36
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 3 804 803,90	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 4 559 360,70

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	984 114,86	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	219 805,45
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 984 114,86	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 219 805,45

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 4 788 918,76	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 4 779 166,15
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 454 550,55

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 4 788 918,76	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 5 233 716,70
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	444 797,94
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	331 508,54	0,00	331 508,54
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régl. d'opérations		219 805,45	219 805,45
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	54 097,90	0,00	54 097,90
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 266 624,93	0,00	1 266 624,93
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 652 231,37	219 805,45	1 872 036,82

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	1 094 892,88
--	--------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	1 516 166,42		1 516 166,42
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 650 091,42		1 650 091,42
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	561 880,30	0,00	561 880,30
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	67 243,44	0,00	67 243,44
67	Charges spécifiques (9)	9 422,32	550 805,45	560 227,77
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	433 309,41	433 309,41
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 804 803,90	984 114,86	4 788 918,76

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	245 254,86	0,00	245 254,86
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	260 670,34	0,00	260 670,34
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1686 non budgétaire)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		59 634,68	59 634,68
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	491 170,77	491 170,77
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		433 309,41	433 309,41
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 005 925,20	984 114,86	1 990 040,06

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	214 210,93
--	------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
---	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	18 769,90		18 769,90
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	214 029,25		214 029,25
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 365 003,70		1 365 003,70
731	Fiscalité locale	1 430 889,68		1 430 889,68
74	Dotations et participations (8)	993 108,78		993 108,78
75	Autres produits de gestion courante(8)	203 055,03	0,00	0,00
76	Produits financiers	3,00	0,00	3,00
77	Produits spécifiques (8)	334 501,36	219 805,45	554 306,81
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 559 360,70	219 805,45	4 779 166,15

Pour information R002 Résultat positif reporté	454 550,55
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - CA - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES			A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	3 766 771,06	1 872 036,82	202 944,00	1 691 790,24	0,00	1 872 036,82
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	94 728,00	54 097,90	13 692,00	26 938,10	0,00	54 097,90
204 Subventions d'équipement versées (7)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	3 310 279,06	1 266 624,93	189 252,00	1 854 402,13	0,00	1 266 624,93
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 415 007,06	1 320 722,83	202 944,00	1 891 340,23	0,00	1 320 722,83
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	351 764,00	331 508,54	0,00	20 255,46		331 508,54
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	351 764,00	331 508,54	0,00	20 255,46	0,00	331 508,54
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 766 771,06	1 652 231,37	202 944,00	1 911 595,69	0,00	1 652 231,37
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	219 805,45		-219 805,45		219 805,45
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	219 805,45		-219 805,45		219 805,45
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	1 094 892,88					
Total des dépenses d'investissement cumulées	4 861 663,94	2 966 929,70	202 944,00	1 691 790,24	0,00	1 872 036,82

(1) Dépenses engagées non mandataées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)		
TOTAL	4 861 663,94	2 204 250,99	570 268,00	2 087 144,95		
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00		
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 100 402,00	260 670,34	85 900,00	753 831,66		
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 923 095,46	500 000,00	0,00	1 423 095,46		
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00		
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes d'équipement	3 023 497,46	760 670,34	85 900,00	2 176 927,12		
10 Dotations, fonds divers et réserves	419 278,93	459 465,79	0,00	-40 186,86		
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00		
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00		
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		
024 Produits des cessions d'immobilisations	810 368,00		484 368,00			
Total des recettes financières	1 229 646,93	459 465,79	484 368,00	285 813,14		
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes réelles	4 253 144,39	1 220 136,13	570 268,00	2 462 740,26		
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	151 000,00					
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	457 519,55	984 114,86		-526 595,31		
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		
Total des recettes d'ordre	608 519,55	984 114,86		-375 595,31		
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00					
Total des recettes d'investissement cumulées	4 861 663,94	2 204 250,99	570 268,00	2 087 144,95		

(1) Recettes justifiées non librées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état IV-95 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							A1
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		3 766 771,06	1 872 036,82	202 944,00	1 691 790,24	0,00	1 872 036,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	94 728,00	54 097,90	13 692,00	26 938,10	0,00	54 097,90
2031	Frais d'études	94 728,00	54 097,90	13 692,00	26 938,10	0,00	54 097,90
204	Subventions d'équipement versées (9)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 310 279,06	1 266 624,93	189 252,00	1 854 402,13	0,00	1 266 624,93
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	24 072,00	11 654,40	12 417,00	0,60	0,00	11 654,40
2116	Cimetières	0,00	10 253,40	0,00	-10 253,40	0,00	10 253,40
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	31 762,32	54 196,54	0,00	-22 434,22	0,00	54 196,54
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	498,00	0,00	0,00	498,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	846 010,70	455 298,32	176 835,00	213 877,38	0,00	455 298,32
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	432 762,24	254 039,30	0,00	178 722,94	0,00	254 039,30
21534	Réseaux d'électrification	68 604,76	71 626,24	0,00	-3 021,48	0,00	71 626,24
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	8 064,28	0,00	-8 064,28	0,00	8 064,28
21578	Autre matériel technique	7 664,68	0,00	0,00	7 664,68	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	5 223,60	29 789,16	0,00	-24 565,56	0,00	29 789,16
2181	Install. générales, agencements	1 666 968,80	240 884,33	0,00	1 426 084,47	0,00	240 884,33
21838	Autre matériel informatique	12 669,00	13 716,21	0,00	-1 047,21	0,00	13 716,21
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 723,48	10 359,30	0,00	-4 635,82	0,00	10 359,30
2188	Autres immobilisations corporelles	198 319,48	106 743,45	0,00	91 576,03	0,00	106 743,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 415 007,06	1 320 722,83	202 944,00	1 891 340,23	0,00	1 320 722,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	351 764,00	331 508,54	0,00	20 255,46		331 508,54
1641	Emprunts en euros	351 764,00	331 508,54	0,00	20 255,46		331 508,54

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régle)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		351 764,00	331 508,54	0,00	20 255,46	0,00	331 508,54
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		3 766 771,06	1 652 231,37	202 944,00	1 911 595,69	0,00	1 652 231,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	219 805,45		-219 805,45		219 805,45
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	219 805,45		-219 805,45		219 805,45
192	Plus ou moins-values sur cession Immo.	0,00	219 805,45		-219 805,45		219 805,45
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	219 805,45		-219 805,45		219 805,45

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement									
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	4 861 663,94	2 204 250,99	570 268,00	2 087 144,95
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 100 402,00	260 670,34	85 900,00	753 831,66
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	499 000,00	93 040,20	0,00	405 959,80
1312 Subv. transf. Régions	165 000,00	37 467,00	0,00	127 533,00
1313 Subv. transf. Départements	165 000,00	0,00	0,00	165 000,00
1318 Autres subventions d'équipement transf.	25 907,00	33 037,14	0,00	-7 130,14
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	169 895,00	33 439,00	73 150,00	63 306,00
1322 Subv. non transf. Régions	39 950,00	41 600,00	0,00	-1 650,00
1323 Subv. non transf. Départements	13 110,00	0,00	0,00	13 110,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	15 540,00	12 307,00	12 750,00	-9 517,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	7 000,00	9 780,00	0,00	-2 780,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 923 095,46	500 000,00	0,00	1 423 095,46
1641 Emprunts en euros	1 923 095,46	500 000,00	0,00	1 423 095,46
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	3 023 497,46	760 670,34	85 900,00	2 176 927,12
10 Dotations, fonds divers et réserves	419 278,93	459 465,79	0,00	-40 186,86
10222 FCTVA	156 068,00	156 068,21	0,00	-0,21
10226 Taxe d'aménagement	49 000,00	89 186,65	0,00	-40 186,65
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	214 210,93	214 210,93	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	810 368,00	0,00	484 368,00	0,00
Total des recettes financières	1 229 646,93	459 465,79	484 368,00	285 813,14
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	4 253 144,39	1 220 136,13	570 268,00	2 462 740,26
021 Virement de la section de fonctionnement	151 000,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	457 519,55	984 114,86	0,00	-526 595,31
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	59 634,68	0,00	-59 634,68
2111 Terrains nus	0,00	378 000,00	0,00	-378 000,00
2138 Autres constructions	0,00	20 365,32	0,00	-20 365,32

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
215731	Matériel roulant				
28031	Frais d'études	0,00	92 805,45		-92 805,45
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	29 386,32	23 540,38		5 845,94
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00	598,11		-598,11
28088	Autres immobilisations incorporelles	739,00	0,00		739,00
2811	Terrains de gisement	0,00	739,00		-739,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	122 197,53	115 870,33		6 327,20
28128	Autres aménagements de terrains	280,94	280,94		0,00
281316	Equipements de cimetières	18 025,40	25 749,37		-7 723,97
281318	Autres bâtiments publics	2 520,94	1 520,94		1 000,00
281321	Immeubles de rapport	1 832,48	1 334,48		498,00
281351	Bâtiments publics	333,20	333,20		0,00
28138	Autres constructions	79 293,49	79 387,22		-93,73
28151	Réseaux de voirie	9 566,25	9 566,25		0,00
28152	Installations de voirie	0,00	7 366,56		-7 366,56
281534	Réseaux d'électrification	62 102,08	38 897,60		23 204,48
281538	Autres réseaux	4 283,67	3 589,03		694,64
281561	Matériel roulant	1 688,42	1 688,42		0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 878,98	1 878,98		0,00
2815731	Matériel roulant	4 090,33	4 090,33		0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	330,23	330,23		0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	16 851,92	17 588,52		-736,60
28181	Installations générales, aménagt divers	18 405,51	21 457,40		-3 051,89
281838	Autre matériel informatique	11 100,00	6 881,38		4 218,62
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 717,97	18 769,66		-2 051,69
28188	Autres immo. corporelles	15 068,29	14 883,87		184,42
041	Opérations patrimoniales (10)	40 826,60	36 967,21		3 859,39
Total des recettes d'ordre		608 519,55	984 114,86		-375 595,31

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non livrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Sauf 195, 196 et 19448.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessations d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	4 550 021,04	4 788 918,76	0,00	0,00	-238 897,72	0,00	4 788 918,76
011	Charges à caractère général (3)	1 543 128,39	1 516 166,42	0,00	0,00	26 961,97	0,00	1 516 166,42
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 759 765,91	1 650 091,42	0,00	0,00	109 674,49		1 650 091,42
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	561 930,43	561 880,30	0,00	0,00	50,13		561 880,30
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 864 824,73	3 728 138,14	0,00	0,00	136 686,59	0,00	3 728 138,14
66	Charges financières	67 243,44	67 243,44	0,00	0,00	0,00		67 243,44
67	Charges spécifiques (3)	9 433,32	9 422,32	0,00	0,00	11,00		9 422,32
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	76 676,76	76 665,76	0,00	0,00	11,00		76 665,76
	Total des dépenses réelles	3 941 501,49	3 804 803,90	0,00	0,00	136 697,59	0,00	3 804 803,90
023	Virement à la section d'investissement	151 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	457 519,55	984 114,86			-526 595,31		984 114,86
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	608 519,55	984 114,86			-375 595,31		984 114,86

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
---	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 550 021,04	4 788 918,76	0,00	0,00	-238 897,72	0,00	4 788 918,76
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	--------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	4 095 470,49	4 779 166,15	0,00	0,00	-683 695,66
013	Atténuations de charges (3)					-2 361,90
016	APA	16 408,00	18 769,90	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	167 330,00	214 029,25	0,00	0,00	-46 699,25
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 376 581,00	1 385 003,70	0,00	0,00	11 577,30
731	Fiscalité locale	1 502 535,89	1 430 889,68	0,00	0,00	71 646,21
74	Dotations et participations (3)	924 632,00	993 108,78	0,00	0,00	-68 476,78
75	Autres produits de gestion courante (3)	106 600,00	203 055,03	0,00	0,00	-96 455,03
	Total des recettes de gestion des services	4 094 086,89	4 224 856,34	0,00	0,00	-130 769,45
76	Produits financiers	0,00		0,00	0,00	-3,00
77	Produits spécifiques (3)	1 383,60	334 501,36	0,00	0,00	-333 117,76
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	1 383,60	334 504,36	0,00	0,00	-333 120,76
	Total des recettes réelles	4 095 470,49	4 559 360,70	0,00	0,00	-463 890,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	219 805,45			-219 805,45
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	219 805,45			-219 805,45

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		454 550,55		
--	--	------------	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 550 021,04	5 233 716,70	0,00	-683 695,66
--	---------------------	---------------------	-------------	--------------------

- (1) Recettes justifiées non tirées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour informations, réalisations gérées hors AE	
TOTAL									4 788 918,76
011	Charges à caractère général (4)	1 543 128,39	1 516 166,42	0,00	0,00	-238 897,72	0,00	4 788 918,76	
6041	Achats d'études	3 000,00	890,44	0,00	0,00	2 109,56	0,00	890,44	
6042	Achats de prestations de services	47 000,00	47 214,08	0,00	0,00	-214,08	0,00	47 214,08	
60611	Eau et assainissement	25 000,00	22 083,85	0,00	0,00	2 916,15	0,00	22 083,85	
60612	Energie - Electricité	350 000,00	226 799,44	0,00	0,00	123 200,56	0,00	226 799,44	
60621	Combustibles	65 000,00	68 027,34	0,00	0,00	-3 027,34	0,00	68 027,34	
60622	Carburants	32 900,00	23 833,69	0,00	0,00	9 066,31	0,00	23 833,69	
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	23 022,72	0,00	0,00	-13 022,72	0,00	23 022,72	
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	33 619,03	0,00	0,00	-3 619,03	0,00	33 619,03	
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	1 519,75	0,00	0,00	2 480,25	0,00	1 519,75	
60636	Habillement et vêtements de travail	12 000,00	2 034,95	0,00	0,00	9 965,05	0,00	2 034,95	
6064	Fournitures administratives	7 000,00	6 756,32	0,00	0,00	243,68	0,00	6 756,32	
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	8 000,00	7 915,09	0,00	0,00	84,91	0,00	7 915,09	
6067	Fournitures scolaires	6 000,00	9 668,56	0,00	0,00	-3 668,56	0,00	9 668,56	
6068	Autres matières et fournitures	22 000,00	26 003,44	0,00	0,00	-4 003,44	0,00	26 003,44	
611	Contrats de prestations de services	219 103,00	264 478,06	0,00	0,00	-45 375,06	0,00	264 478,06	
61228	Autres	0,00	37 565,80	0,00	0,00	-37 565,80	0,00	37 565,80	
61358	Autres	40 000,00	58 751,04	0,00	0,00	-18 751,04	0,00	58 751,04	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	70 000,00	74 207,22	0,00	0,00	-4 207,22	0,00	74 207,22	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	2 685,60	0,00	0,00	-2 685,60	0,00	2 685,60	
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	23 733,75	0,00	0,00	-8 733,75	0,00	23 733,75	
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	4 022,77	0,00	0,00	5 977,23	0,00	4 022,77	
61551	Entretien matériel roulant	15 128,39	29 426,75	0,00	0,00	-14 298,36	0,00	29 426,75	
6156	Maintenance	70 000,00	61 407,04	0,00	0,00	8 592,96	0,00	61 407,04	
6161	Multirisques	40 000,00	54 637,70	0,00	0,00	-14 637,70	0,00	54 637,70	
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 507,97	0,00	0,00	492,03	0,00	1 507,97	
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	4 966,00	0,00	0,00	5 034,00	0,00	4 966,00	
62268	Autres honoraires, conseils	7 800,00	8 970,68	0,00	0,00	-1 170,68	0,00	8 970,68	
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	
6232	Fêtes et cérémonies	54 250,00	50 401,02	0,00	0,00	3 848,98	0,00	50 401,02	
6234	Réceptions	20 000,00	29 941,10	0,00	0,00	-9 941,10	0,00	29 941,10	
6236	Catalogues et imprimés	25 000,00	25 812,59	0,00	0,00	-812,59	0,00	25 812,59	
6247	Transports collectifs	200 000,00	156 467,03	0,00	0,00	43 532,97	0,00	156 467,03	
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	1 379,78	0,00	0,00	620,22	0,00	1 379,78	
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	5 771,12	0,00	0,00	228,88	0,00	5 771,12	

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	30 445,28	0,00	0,00	-5 445,28	0,00	30 445,28
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 006,14	0,00	0,00	-1 006,14	0,00	1 006,14
6281	Concours divers (cotisations)	12 000,00	12 942,12	0,00	0,00	-942,12	0,00	12 942,12
6282	Frais de gardiennage	2 500,00	793,98	0,00	0,00	1 706,02	0,00	793,98
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	51 447,00	52 362,00	0,00	0,00	-915,00	0,00	52 362,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	22 000,00	22 095,18	0,00	0,00	-95,18	0,00	22 095,18
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 759 765,91	1 650 091,42	0,00	0,00	109 674,49		1 650 091,42
6216	Autre personnel extérieur	1 000,00	7 089,21	0,00	0,00	-6 089,21		7 089,21
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 069,00	4 289,47	0,00	0,00	779,53		4 289,47
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 973,00	15 363,90	0,00	0,00	1 609,10		15 363,90
64111	Rémunération principale titulaires	1 060 000,00	1 006 592,06	0,00	0,00	53 407,94		1 006 592,06
64112	SFT, indemnité de résidence	13 475,00	5 782,25	0,00	0,00	7 692,75		5 782,25
64113	NBI	0,00	8 157,05	0,00	0,00	-8 157,05		8 157,05
64118	Autres indemnités	30 093,00	27 277,63	0,00	0,00	2 815,37		27 277,63
64131	Rémunérations	84 843,91	83 598,14	0,00	0,00	1 245,77		83 598,14
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	202,18	0,00	0,00	-202,18		202,18
64138	Primes et autres indemnités	20,00	35,13	0,00	0,00	-15,13		35,13
64168	Autres emplois aidés	4 533,00	4 354,74	0,00	0,00	178,26		4 354,74
6417	Rémunérations des apprentis	8 753,00	9 194,43	0,00	0,00	-441,43		9 194,43
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	179 773,00	143 388,53	0,00	0,00	36 384,47		143 388,53
6453	Cotisations aux caisses de retraites	275 687,00	251 970,96	0,00	0,00	23 716,04		251 970,96
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 873,00	2 877,25	0,00	0,00	3 995,75		2 877,25
6455	Cotisations pour assurance du personnel	55 526,00	63 790,57	0,00	0,00	-8 264,57		63 790,57
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	7 144,00	6 604,00	0,00	0,00	540,00		6 604,00
6457	Collis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	50,09	0,00	0,00	-50,09		50,09
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 003,00	9 473,83	0,00	0,00	529,17		9 473,83
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	561 930,43	561 880,30	0,00	0,00	50,13		561 880,30
65311	Indemnités de fonction	127 000,00	118 094,40	0,00	0,00	8 905,60		118 094,40
65312	Frais de mission et de déplacement	4 000,00	4 256,92	0,00	0,00	-256,92		4 256,92
65313	Cotisations de retraite	5 397,00	5 426,26	0,00	0,00	-29,26		5 426,26
65314	Collis. sécurité sociale - part patronale	0,00	9 499,56	0,00	0,00	-9 499,56		9 499,56
65315	Formation	2 500,00	962,74	0,00	0,00	1 537,26		962,74
6558	Autres contributions obligatoires	71 915,00	67 279,00	0,00	0,00	4 636,00		67 279,00

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
657351	Subv. fond. GFP de rattachement	0,00	5 457,00	0,00	0,00	-5 457,00	0,00	5 457,00
657362	Subv. fond. CCAS	69 704,43	60 000,00	0,00	0,00	9 704,43	0,00	60 000,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	215 000,00	196 217,00	0,00	0,00	18 783,00	0,00	196 217,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 000,00	903,00	0,00	0,00	97,00	0,00	903,00
65988	Autres	65 414,00	93 784,42	0,00	0,00	-28 370,42	0,00	93 784,42
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 864 824,73	3 728 138,14	0,00	0,00	136 686,59	0,00	3 728 138,14
66	Charges financières	67 243,44	67 243,44	0,00	0,00	0,00		67 243,44
66111	Intérêts réglés à l'échéance	77 748,59	66 537,14	0,00	0,00	11 211,45		66 537,14
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-13 505,15	706,30	0,00	0,00	-14 211,45		706,30
6688	Autres	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	9 433,32	9 422,32	0,00	0,00	11,00		9 422,32
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	9 433,32	9 422,32	0,00	0,00	11,00		9 422,32
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		76 676,76	76 665,76	0,00	0,00	11,00		76 665,76
Total des dépenses réelles		3 941 501,49	3 804 803,90	0,00	0,00	136 697,59	0,00	3 804 803,90
023	Virement à la section d'investissement	151 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	457 519,55	984 114,86			-526 595,31		984 114,86
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	491 170,77			-491 170,77		491 170,77
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	59 634,68			-59 634,68		59 634,68
6811	Dot. amort. immos incorporelles	457 519,55	433 309,41			24 210,14		433 309,41
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		608 519,55	984 114,86			-375 595,31		984 114,86

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	14 211,45
Montant des ICNE de l'exercice N-1	13 505,15
= Différence ICNE N - ICNE N-1	706,30

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - CA - 2023

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	4 095 470,49	4 779 166,15	0,00	0,00	-683 695,66
013	Atténuations de charges (4)	16 408,00	18 769,90	0,00	0,00	-2 361,90
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 500,00	18 769,90	0,00	0,00	-16 269,90
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	13 908,00	0,00	0,00	0,00	13 908,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	167 330,00	214 029,25	0,00	0,00	-46 699,25
7022	Coupes de bois	6 600,00	22 420,52	0,00	0,00	-15 820,52
7023	Menus produits forestiers	3 500,00	4 173,00	0,00	0,00	-673,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	6 568,00	0,00	0,00	-1 568,00
70323	Red. occupation dom. public	9 000,00	6 335,54	0,00	0,00	2 664,46
7035	Locations de droits de chasse et pêche	3 000,00	3 412,74	0,00	0,00	-412,74
7062	Redevances services à caractère culturel	3 100,00	3 017,00	0,00	0,00	83,00
70631	Redevances services à caractère sportif	17 000,00	17 379,36	0,00	0,00	-379,36
7067	Redev. services périscolaires et enseign	117 530,00	132 639,63	0,00	0,00	-15 109,63
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	1 650,00	8 467,12	0,00	0,00	-6 817,12
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	181,70	0,00	0,00	-181,70
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	960,40	0,00	0,00	-960,40
70878	Remb. frais par des tiers	800,00	779,24	0,00	0,00	20,76
7088	Produits activités annexes (abonnements)	150,00	7 695,00	0,00	0,00	-7 545,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 376 581,00	1 365 003,70	0,00	0,00	11 577,30
73211	Attribution de compensation	1 279 880,00	1 279 884,70	0,00	0,00	-4,70
73221	FNGIR	44 921,00	44 921,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	42 000,00	39 598,00	0,00	0,00	2 402,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7332	Taxe additionnelle droits de mutation	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
7345	Produit des amendes	9 780,00	0,00	0,00	0,00	9 780,00
731	Fiscalité locale	1 502 535,89	1 430 889,68	0,00	0,00	71 646,21
73111	Impôts directs locaux	1 280 094,00	1 282 250,00	0,00	0,00	-2 156,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	86 966,00	0,00	0,00	0,00	86 966,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	82 475,89	102 858,81	0,00	0,00	-20 382,92
73154	Droits de place	50 000,00	43 094,20	0,00	0,00	6 905,80
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	3 000,00	2 686,67	0,00	0,00	313,33
74	Dotations et participations (4)	924 632,00	993 108,78	0,00	0,00	-68 476,78
74111	Dotation forfaitaire des communes	81 545,00	81 545,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
741121	DSR des communes	379 065,00	379 065,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	54 387,00	141 353,96	0,00	0,00	-86 966,96
7473	Participation départements	14 000,00	15 585,80	0,00	0,00	-1 585,80
74758	Participation autres groupements	15 000,00	17 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	76 035,00	34 257,02	0,00	0,00	41 777,98
748313	Dotation compensation de la TP	0,00	15 083,92	0,00	0,00	-15 083,92
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	287 600,00	287 600,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	10 000,00	16 092,50	0,00	0,00	-6 092,50
74888	Autres	7 000,00	5 525,58	0,00	0,00	1 474,42
75	Autres produits de gestion courante (4)	106 600,00	203 055,03	0,00	0,00	-96 455,03
752	Revenus des immeubles	100 000,00	147 492,14	0,00	0,00	-47 492,14
75888	Autres	6 600,00	55 562,89	0,00	0,00	-48 962,89
Total des recettes de gestion des services		4 094 086,89	4 224 856,34	0,00	0,00	-130 769,45
76	Produits financiers	0,00	3,00	0,00	0,00	-3,00
761	Produits de participations	0,00	3,00	0,00	0,00	-3,00
77	Produits spécifiques (4)	1 383,60	334 501,36	0,00	0,00	-333 117,76
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 383,60	3 501,36	0,00	0,00	-2 117,76
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	331 000,00	0,00	0,00	-331 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		4 095 470,49	4 559 360,70	0,00	0,00	-463 890,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	219 805,45			-219 805,45
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	219 805,45			-219 805,45
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	219 805,45			-219 805,45

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - CA - 2023

- (2) Recettes justifiées non litigieuses.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
IV – ANNEXES	
IV	
B1.2	

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 060 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 060 000,00									
0	CREDIT AGRICOLE	31/12/2003	2004-02-25	20/05/2004	720 000,00	V		0,025	0,025	EURO	T	X Autres	N	A-1
0	CCM DU VAL DE NIED	18/12/2006	2006-12-18	31/12/2006	570 000,00	F		3,950	3,950	EURO	M	X Autres	N	A-1
0	CAISSE DES DEPOTS	08/12/2008	2008-12-08	01/01/2010	800 000,00	F		4,520	4,520	EURO	A	C	N	A-1
0	CCM DU VAL DE NIED	15/12/2009	2009-12-15	31/01/2010	160 000,00	F		3,900	3,900	EURO	M	X Autres	N	A-1
0	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE	01/12/2010	2010-12-01	25/01/2011	100 000,00	F		3,190	3,190	EURO	M	X Autres	N	A-1
0	CCM DU VAL DE NIED	05/07/2011	2011-12-01	31/12/2011	450 000,00	F		4,100	4,100	EURO	M	X Autres	N	A-1
00017032403	CCM DU VAL DE NIED	28/05/2018	2018-06-16	30/09/2018	380 000,00	F		1,440	1,440	EURO	M	X Autres	O	A-1
0042552	LA BANQUE POSTALE	19/07/2016	2016-09-15	01/12/2016	700 000,00	F		1,230	1,230	EURO	T	X Autres	N	A-1
05929787	BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE	11/12/2018	2019-01-14	14/02/2019	380 000,00	F		1,640	1,640	EURO	M	X Autres	N	A-1
5059743	CAISSE DES DEPOTS	01/07/2014	2014-11-01	01/11/2014	700 000,00	V		2,000	2,000	EURO	T	X Autres	N	A-6
5774091	CAISSE D'EPARGNE	02/07/2019	2019-07-05	05/11/2019	200 000,00	F		0,610	0,610	EURO	T	X Autres	N	A-1
86473981135	CREDIT AGRICOLE	16/12/2020	2020-12-26	10/03/2021	400 000,00	F		0,660	0,660	EURO	T	X Autres	N	A-1
emprunt 2013	CREDIT MUTUEL VAL DE NIED	02/07/2013	2013-11-01	30/11/2013	500 000,00	F		3,650	3,650	EURO	M	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - CA - 2023

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indox (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								O/N	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 060 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner la ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV – ANNEXES	IV
B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 863 498,32					351 623,03	67 384,41	0,00	16 223,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 863 498,32					351 623,03	67 384,41	0,00	16 223,44
0	N	0,00	A-1	20 441,71	0,25	V		3,705	40 369,45	847,27	0,00	0,00
0	N	0,00	A-1	119 817,44	3,00	F		3,950	35 891,82	5 377,16	0,00	0,00
0	N	0,00	A-1	362 768,34	6,00	F		4,520	45 210,37	18 397,17	0,00	14 353,87
0	N	0,00	A-1	14 938,22	1,00	F		3,900	13 285,01	820,99	0,00	0,00
0	N	0,00	A-1	13 888,20	2,00	F		3,190	6 666,72	640,50	0,00	7,09
0	N	0,00	A-1	90 000,00	2,92	F		4,100	30 000,00	4 253,76	0,00	0,00
00017032403	N	0,00	A-1	280 250,21	14,87	F		1,440	18 999,86	4 161,00	0,00	0,00
0042552	N	0,00	A-1	455 000,00	12,75	F		1,230	35 000,00	5 757,94	0,00	457,41
05929787	N	0,00	A-1	288 186,86	15,08	F		1,640	18 999,98	4 888,76	0,00	221,94
5058743	N	0,00	A-6	385 000,00	10,75	V		1,500	35 000,00	14 689,61	0,00	940,63
5774091	N	0,00	A-1	121 459,84	5,75	F		0,610	19 845,14	786,30	0,00	110,53
86473981135	N	0,00	A-1	348 077,88	17,00	F		0,660	19 021,14	2 344,38	0,00	132,17
emprunt 2013	N	0,00	A-1	183 888,62	4,83	F		3,650	33 333,36	6 539,67	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - CA - 2023

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 663 489,32					351 823,03	67 384,41	0,00	16 223,44

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
5059743	CAISSE DES DEPOTS	700 000,00	385 000,00	6	20,00				0,00	0	1,500	14 689,61	0,00	14,45
TOTAL (A)		700 000,00	385 000,00						0,00			14 689,61	0,00	14,45
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		700 000,00	385 000,00						0,00			14 689,61	0,00	14,45

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV
IV – ANNEXES		B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	85,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 278 499,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retracé le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		IV B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV
	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an ; 1500 €		
	Catégories de biens amortis		
L	Frais d'études	5	16/03/2023
L	Frais de recherches et développement	5	16/03/2023
L	Frais d'insertion	2	16/03/2023
L	Subventions d'équipement versées pour financer des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	16/03/2023
L	Subventions d'équipement versées pour financer des biens immobiliers ou des installations	15	16/03/2023
L	Brevets, licences, marques et procédés, logiciels, site internet, droits et valeurs similaires	2	16/03/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	5	16/03/2023
L	Bâtiments légers, abris	10	16/03/2023
L	Pompes, appareils électroniques, installations de chauffage (y compris chaudières)	10	16/03/2023
L	Installation de ventilation	10	16/03/2023
L	Autres installations et matériels techniques	8	16/03/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	16/03/2023
L	Immeubles de rapport	20	16/03/2023
L	Matériel et outillage de voirie	20	16/03/2023
L	Matériel de transport	5	16/03/2023
L	Voitures	5	16/03/2023
L	Camions et véhicules industriels	8	16/03/2023
L	Matériel informatique (serveurs, unités centrales, écrans, claviers, imprimantes, périphériques divers	3	16/03/2023
L	Matériel de bureau électrique ou électronique (photocopieurs, machines à calculer, terminaux de paie	5	16/03/2023
L	Mobilier	10	16/03/2023
L	Autres immobilisations corporelles	6	16/03/2023
L	Biens renouvelables d'un montant inférieur ou égal à 1 500 TTC	1	16/03/2023

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	7,00	2,00	9,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,67	2,84	24,51	17,82	2,69	20,51
Adjoint technique Principal 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	6,69	1,86	8,55	4,86	2,69	7,55
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2,98	0,98	3,96	2,96	0,00	2,96
Agent de Maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de Maîtrise Principal	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,88	1,88	1,88	0,00	1,88
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,88	1,88	1,88	0,00	1,88

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de Service de Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Principal 1ère Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier de police municipale							
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		36,67	3,72	40,39	30,70	4,69	35,39

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM		0,00	A Autres	CDD Remplacement
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00	A Autres	CDD Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00	A	CDD Contractuel
Adjoint technique territorial		TECH		0,00	A	CDD Contractuel
Rédacteur	B	ADM		0,00	A Autres	A Contractuel
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique,
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont le quota de temps de travail est inférieur à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
328 : 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1 : 333-10 : Collaborateurs de groupes d'étus.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES							IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D11
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB	5 015 199,00	0,00	31,33 0	0,00	1 571 261,85	0,00	
TFPNB	71 583,00	0,00	44,28 0	0,00	31 696,95	0,00	
GFE	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	595 819,00	0,00	11,02 0	0,00	65 629,25	0,00	
TOTAL	0,00	0,00			1 668 588,05	0,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/24

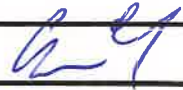
Présenté par (1), Armel CHABANE
 A, le BOUZONVILLE, le 10/04/24



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A, le BOUZONVILLE, le 10/04/24
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ARSLAN Omer , Conseiller	
AUBIN Marie-Christine , Conseillère	
AUGEROT Gaston , Adjoint au Maire	
CHABANE Arnel , Maire	
COLAKER Halime , Adjointe au Maire	
DALSTEIN Françoise , Adjointe au Maire	
GLODEN Roland , Adjoint au Maire	
GLUCK Cathy , Adjointe au Maire	
GOELLER Esther , Conseillère	
GUERSING Tiffany , Conseillère	
HART Nicolas , Conseiller	
HEUSSER Jean-Yves , Conseiller	
JUNGMANN Sandrine , Conseillère	
LECHNER Gaston , Conseiller	
LINDEN Alain , Adjoint au Maire	
MEYER Fabrice , Conseiller	
MURGIA Marie-Line , Conseillère	
OLLINGER Guy , Adjoint au Maire	
OUAZANE Isabelle , Conseillère	
QUADRINI Mike , Conseiller	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

REBERT Matthieu , Conseiller	
RICATTE Pascal , Conseiller	
RIGAUD Michelle , Adjointe au Maire	
RIOS Cécile , Conseillère	
SCHNEIDER Stéphane , Conseiller	
WEILAND Thierry , Conseiller	
WITTISCHE Dominique , Conseillère	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.